

Lycée des métiers de la construction bois et de l'énergie

Côté BO - Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

☒ Parmi les textes parus au bulletin officiel n° 38 du jeudi 8 octobre 2020

▶ **Brevet de technicien supérieur** - Instauration d'une **unité facultative** permettant la reconnaissance des compétences, connaissances et aptitudes acquises par un candidat à l'examen

Notice : création d'un article D. 643-15-1 instaurant une unité facultative permettant la reconnaissance des compétences, connaissances et aptitudes acquises par un candidat, notamment dans le cadre d'une activité bénévole, au titre de sa formation conduisant à un brevet de technicien supérieur conformément aux dispositions de l'article L. 611-9 du Code de l'éducation.

▶ **Brevet de technicien supérieur** - Définition de l'**unité facultative engagement étudiant**

▶ Personnels enseignants, d'éducation, psychologues, d'encadrement et administratifs, sociaux, de santé et des bibliothèques - Concours de recrutements et examens professionnels d'avancement de grade - session 2021

Côté BA

☒ Parmi les infos parues au bulletin académique n° 865 du lundi 5 octobre 2020

▶ **Sections européennes** - Demandes d'ouvertures, de fermetures ou de transformations pour la rentrée 2021

▶ **Évaluation des contractuels** d'enseignement, d'éducation et psy-EN - Année scolaire 2020-2021

▶ **Mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF)** - Ouverture deuxième campagne

▶ Recensement des **référénts d'établissement inclusif (REI)** du 2^d degré pour la scolarisation des **élèves à besoins éducatifs particuliers (Ébep)**

Sortons un peu...

Parc national des Écrins

Projet « **Curieux de nature** »

Lundi 5 octobre 2020

DSDEN des Hautes-Alpes Retweeted

Biquification Ski-Bois LAD Embrun @BEmbrun · Oct 6

#experience / Le LAD et le collège Les Écrins au sommet



#experience / Le LAD et le collège Les Écrins au sommet

Retrouver le lien avec la nature... La période de confinement a bien montré combien l'espace et le milieu naturel sont essentiels à l'équilibre...

📍 roadtoembrun.com

👉 roadtoembrun.com/2020/10/06/experience-le-lad-et-le-college-les-ecrins-au-sommet/#more-3476

Union nationale du sport scolaire

UNSS « **Challenge Nature** »

Mercredi 7 octobre 2020

« Les jeunes font **2^e pour l'équipe garçons** et **3^e pour l'équipe mixte**. Mais devant ce sont des terminales, donc pas de quoi être déçu, bien au contraire. **Bravo à eux** », ... écrit le professeur Christian THOMAS.



Protocole sanitaire

Suite à la réunion de la **commission d'hygiène et de sécurité (CHS)** du mardi 6 octobre 2020, trois lignes du **protocole sanitaire établissement** ont été rayées - Voir affichage dédié. Le reste inchangé.

Taxe d'apprentissage

→ La **taxe d'apprentissage** participe, dans le cadre de la formation initiale, au financement des dépenses nécessaires au développement de l'apprentissage mais aussi de l'enseignement technologique et professionnel. La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel maintient la **taxe d'apprentissage**, tout en modifiant en profondeur les modalités de son fonctionnement.

Les **nouvelles dispositions de la loi sont entrées en vigueur en 2020**.

Ces nouvelles dispositions divisent en deux parts le produit de la **taxe d'apprentissage** :

- **87 % de la taxe financent les formations par apprentissage** (ancien "quota" d'apprentissage) ;
- **13 % financent les formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage**, ainsi que d'autres dispositifs (représentant l'ancien "hors quota" ou "barème").

→ La **taxe d'apprentissage** est un impôt dû par les entreprises. Son taux est fixé à **0,68 % de la masse salariale de l'année précédente** (0,44 % pour les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin).

Les employeurs assujettis peuvent s'en acquitter en procédant au versement dû, ou en réalisant des dépenses ou des versements exonérateurs.

À compter du **1^{er} janvier 2021**, les montants seront collectés par les **Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)**.

→ www.education.gouv.fr/taxe-d-apprentissage-metropole-alsace-moselle-dom-3659

→ À voir, également :

→ www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22574

Conseil pédagogique

Réunion du **jeudi 8 octobre 2020**

Participants : professeurs (5) ; CPE (1) ; DDF ; coordonnateur pluriactif ; proviseur

↳ **Éléments de compte rendu**

Le conseil pédagogique a tout d'abord dressé une **liste de référents**... Publication à suivre.

1. L'**accompagnement renforcé (AR)**

L'évolution (au fil des formations) de ses **trois volets** est rappelée et discutée : **CA → AP → AO**.

Préparation du **vendredi 16 octobre 2020** : schéma de fonctionnement (**quelques binômes**) et contenu : **Pix ; quart d'heure lecture ; carnets de correspondance ; questionnaires qualité et indicateurs**.

- Un zoom sur **Pix** : savoir s'organiser, au fil de l'année scolaire. Dans la sérénité. Faire : **oui**. S'empresser : **non**.
- **Quart d'heure lecture** : confirmé pour **14 h**, avec **annonce micro**. La professeure documentaliste donnera des indications de **lieux**. Rappel : « Année de la bande dessinée » (jusque fin janvier 2021).

Pour les deux sujets **ci-dessus** les retours des élèves, suite à l'AR du **vendredi 4 septembre 2020**, restent attendus : **traitement statistique en cours de réalisation**.

- **Carnets de correspondance** : rappel que les **professeurs principaux doivent** y faire inscrire les **rencontres avec les familles** du **vendredi 16 octobre 2020** à partir de 15 h. Tous ne l'ont **pas encore** fait.

Pour ces rencontres, **crise sanitaire** oblige les pôles CDI et salle polyvalente seront **dégroupés**. La **salle d'arts appliqués**, le **gymnase**, **salle de sciences** seront utilisés. Le **circuit** à suivre par les parents, sera **matérialisé**.

Du côté des **indicateurs**, décision de maintien du schéma remis en place en **février 2020** (cf. page III).

Le **proviseur** et l'**infirmier** viendront à la rencontre des **groupes d'élèves entrants** (de 1^{re} année de **CAP** et 2^{de} de **baccalauréat**), pour un retour de la demi-journée « **Sur le Roc** ». Pour les **BTS (1 et 2)**, ce sera **plus tard**...

↳ Chaque professeur principal concerné aura préparé le matériel nécessaire à la **projection** (clé USB).

- Dans le **questionnaire**, l'avis des élèves sera demandé sur l'idée de **mutualiser avec d'autres lycées du département, des compétences professionnelles acquises**. Projet proposé par le **lycée Sévigné**.

Rappel qu'à la rentrée 2021, la TVP sera installée à tous les niveaux du baccalauréat (pour le CAP, c'est fait !). S'agissant du **chef-d'œuvre**, les professeurs émettent l'idée de « **barrettes** » dans les emplois du temps.

2. Les **périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)**, suivi et régulation...

↳ **Source** : **Décret n° 2014-940 du 20 août 2014** - Rappel, cf. par exemple **La Trace** n° 32 :

Pendant les **périodes de formation en milieu professionnel** des élèves d'une division, chaque enseignant de cette division participe à l'**encadrement pédagogique** de ces élèves.

La charge de cet encadrement est répartie entre les enseignants (PLP) en tenant compte, notamment, du nombre d'heures qu'ils dispensent dans cette division - **Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992** modifié, **article 31**

Rappel que cet encadrement, le cas échéant, couvre l'**aide dans la recherche d'un lieu d'accueil**. L'élève qui n'a pas de lieu de PFMP ne suit pas/plus un emploi du temps avec professeurs... Il est en recherche de PFMP !

Ce qui précède **doit être su, y compris des familles**.

3. **Euroscol - Erasmus+ - Alpi... Euro-DNL... LV2, MEF...**

Sur « la place (et la marque) des **langues vivantes** au lycée » ...

Un retour est effectué sur la réunion du **conseil d'enseignement de langues vivantes étrangères** du **vendredi 2 octobre 2020**, avec la venue de l'**inspectrice (IA-IPR) d'italien** Isabelle DECHAVANNE.

4. Autres

4.1. Compétences d'élèves échangées/mutualisées. Projet déposé - **innovathèque** - par le lycée des métiers Sévigné. Regard favorable du conseil pédagogique. Nos élèves seront sondés, *confé* 1.

4.2. CESC

Rappel qu'un intervenant ne doit pas se retrouver seul avec des élèves.

Rappel de l'invitation générale pour le **projet Tabado**, mardi 13 octobre 2020 à 17 h 15 dans la salle polyvalente.

4.3. Continuité des apprentissages : remplacements de courte durée (RCD), changements d'EDT

↳ **Ligne directrice pour un « protocole »** (rappel), dans une recherche d'efficacité :

Si le schéma apparaît **simple** (aux yeux des CPE notamment), l'information peut être saisie dans **Pronote** sans attendre le retour (qui suivra, pour régularisation) du document de demande.

Dans un cas pouvant apparaître **complexe**, le circuit (administration - direction... retour) sera suivi. Chacun doit donc savoir anticiper sur des délais non toujours maîtrisables/maîtrisés.

4.4. Retour sur les évaluations nationales de rentrée / Tests de positionnement

La passation a eu lieu. L'intérêt de l'opération ne fait toutefois pas l'unanimité !

↳ Source : courriel conseiller principal d'éducation (Didier LONGET) du 10/03/2020

Bilan des rencontres avec les parents du vendredi 14 février 2020

Tous les enseignants présents (5 absents excusés) ont renseigné et rendu la **fiche de relevé d'entretien**.

Trente parents se sont présentés **de 15 h à 18 h 30** (dernier entretien), sur un potentiel de 523.

En amont : 377 courriels envoyés aux parents (100 % aux RL1 et 57 % aux RL2). Aucun retour "undelivered".

En moyenne un enseignant a réalisé 3,8 entretiens : (1 ou 2) pour 9 professeurs ; (3 ou 4) pour 11 et (5 à 8) pour 5 professeurs. Sur le total de **94 entretiens** : 50 au CDI, 21 dans la salle polyvalente et 23 aux ateliers.

Vingt-quatre élèves ont fait l'objet d'un entretien, sur un possible de 215.

Quinze élèves accompagnaient l'un au moins des responsables légaux (9 RL1 seuls, 1 RL2 seul et 5 RL1+RL2).

Pour les 9 autres élèves (non présents) : 7 RL1 sont venus, 1 RL2 et 1 RL1+RL2.

Transformer le lycée professionnel

↳ Source : courriel <information@education.gouv.fr> du 25/02/2020

La nouvelle **lettre d'information aux chefs d'établissement** (n° 11) a été transférée à tous les professeurs.

↳ Parmi les sujets abordés dans cette lettre :

- Familles de métiers

- Aménagement de la co-intervention en terminale

« L'établissement pourra ainsi, après validation du conseil d'administration, choisir d'introduire un **atelier philosophique** dans un objectif de développement de la culture générale, ou de proposer de nouvelles disciplines en co-intervention, ou (...) »

- Diplôme intermédiaire

« Le diplôme intermédiaire (...) est supprimé pour les élèves entrés en première de baccalauréat professionnel à la rentrée 2020 (...) »

« Le diplôme intermédiaire sera remplacé pour ces mêmes élèves par une attestation de réussite intermédiaire (...) »

- Et autres sujets...

↳ Se rappeler : eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html

Tous les professeurs ont aussi reçu (courriel du 09/10/2020) la « Note de la DGESCO relative à l'avancée de la transformation de la voie professionnelle ».

Formation

Rappel - Extrait de la demande de formation établissement, cf. La Trace n° 76

↳ Côté **PFE - Plan de formation établissement**

- Continuité collège-lycée : 50981 - BTML-MDL DANS LES CONTINUITÉS CLG-LYCÉE-RÉSEAU

↳ **Précisions apportées par notre conseiller ingénierie formation**, courriel du 09/10/2020 :

50981

Maîtrise de la langue toutes disciplines dans les continuités clg-lycée hors ep

BTML-MDL DANS LES CONTINUITÉS CLG-LYCÉE-RÉSEAU

Objectifs MAITRISE DE LA LANGUE

Travail en réseau collèges-lycée autour des problématiques liées à la maîtrise de la langue : compétences orales, écriture, lecture. l'accent sera particulièrement mis sur l'oral.

Compétences concernées

ENS : Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves

ENS : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

ENS : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

ENS : Coopérer au sein d'une équipe

Public cible

FONCTION D'ENSEIGNEMENT

Enseignants de toute discipline

Organisation

STAGE - PRESENTIEL

DEPLACEMENT DANS LE RESEAU

Durée de la formation : 9 heures.

4 groupe(s) de 20 places

Une première rencontre avec les coordonnateurs de disciplines pour définir les axes et les modalités de travail, puis une journée plus tard dans l'année.

Élèves en situation de handicap



Plateforme d'accompagnement à la formation et à l'insertion professionnelle

Le courriel (06/10/2020) de la coordonnatrice PAFIP « actions en faveur des élèves en situation de handicap » a été transféré à tous les professeurs.

* **Assurer la continuité du parcours des jeunes en situation de handicap vers l'insertion professionnelle** *

🔔 Pour les trois actions (VACLE... PER... MACLE...) : inscriptions avant fin octobre 2020.

Voyage au cœur de l'entreprise (3^e) - Préparation à l'entretien de recrutement - Mentorat au cœur de l'entreprise

👉 À voir ou revoir, au sujet de PAFIP : La Trace n° 42 du vendredi 11 octobre 2019.

➔ Personnels de référence en appui des professeurs principaux :

Yves MAÏA, infirmier ; Karine POUTOT, enseignante référent ASH

Concours vidéo



Institut national de recherche et de sécurité

Concours vidéo « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail »

Le courrier (daté du 2 octobre 2020) de l'inrs a été scanné et transféré (09/10/2020) à tous les professeurs.

* **Sensibiliser les futurs salariés aux risques professionnels auxquels ils sont exposés** *

🔔 Date limite de dépôt des vidéos : jeudi 1^{er} avril 2021.

👉 L'ensemble des informations est disponible sur www.inrs.fr/concoursvideo2021

Au temps pour...

Alors que **Lycéens et apprentis au cinéma (LAAC)** redémarre...

En relation aussi avec le **projet Voltaire**...

👉 www.projet-voltaire.fr/regles-orthographe/au-temps-pour-moi-ou-autant-pour-moi/

Masse salariale ARL 2019

🔔 Source : courrier Région daté du 2 octobre 2020, reçu le 08/10/2020

Avec 14,1 ETP en **Entretien et maintenance** et 2 ETP en **Restauration**, la masse salariale des **agents régionaux du lycée** pour 2019 est de 621 686 €.



Sur l'agenda

Quelques jalons prévisionnels

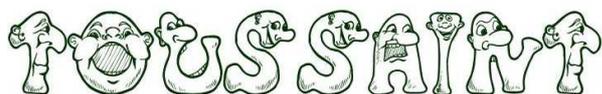
Réunion du **comité de direction** sauf exception, chaque **mardi** à partir de 9 h - Salle 10

Réunion de **vie scolaire** sauf exception, chaque **jeudi** à partir de 15 h - Salle 10

*** Octobre 2020 ***				
Mardi 13	13 h	Salle polyvalente	Assemblée générale des délégués élèves	Coordination CPE
	17 h 15	Salle polyvalente	Présentation du projet Tabado	Tous invités !
Mercredi 14	Matin	Marie Marvingt	FoQualE - Référénts décrochage scolaire	Réf. DS (2) - P
Jeudi 15	Matin	Lycée Romane	Réseau Les Écrins - Réunion du directoire	DD - P - CP
	15 h à 15 h 45	Atelier Élec	Regroupement des enseignants contractuels	Coordination DD
Vendredi 16	Matin	Salle des fêtes	Cérémonie d'intégration / Pluriactifs 2020-2024	Coordination CP
	13 h - 15 h	Lycée	Accompagnement renforcé	Tous !
	À partir de 15 h	Lycée	Rencontres parents/représentants légaux	Tous !
Du lundi 19 octobre au dimanche 1 ^{er} novembre 2020 : congés scolaires de Toussaint 2020				
Jeudi 22	14 h - 17 h	Manutention	Charte forestière : atelier technique	Prof Bois (1) + DD
*** Novembre 2020 ***				
Mardi 3	17 h 15	Salle polyvalente	Réunion du conseil d'administration nouveau	Membres et invités

Directeur délégué absent mardi 13 octobre (Ivry-sur-Seine) ; mardi 3 (Aix-en-Provence) et mercredi 4 novembre 2020 (Paris).

Adjointe gestionnaire absente jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2020 (Aix-en-Provence).



C'est tout pour cette semaine !

Lycée Alpes et Durance

Quartier La Robéryère - 05200 EMBRUN

Ce.0050005D@ac-aix-marseille.fr

Tél. 04 92 43 13 04